



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026

Présents : Alain EYMANN, Maire

Pascal AMBROSI, Marie-Christine CAIRE, Romaric TAILLARD, Adjoints

Marie-Ange JORLAND, Marina LECRIVAIN, Antonietta CASSANO-EYMANN, Carine GIRAUD, Jean-Christophe GRANDAY, Florent PATRIARCHE, Francois POLETTE

Secrétaire de Séance : Antonietta CASSANO-EYMANN,

L'ensemble du conseil municipal étant présent, le quorum est atteint.

Assistaient également à la séance, madame Alexia FLORET et Mr Antoine COSTE, en qualité d'invités et membres suppléants du conseil municipal.

1°) Approbation du procès-verbal de la réunion du : 25 mars 2026

Le procès-verbal du précédent conseil a été relu et amendé afin de corriger certaines erreurs de forme et de précision.

Les modifications portent notamment sur :

- la reformulation de certains passages (souscription à l'application Panneau Pocket)
- la clarification des mentions relatives aux intervenants extérieurs dans les commissions.

Après prise en compte des corrections, le procès-verbal est approuvé.

2°) Délibérations :

- Contrat de travail du cantonnier

Le Conseil décide de prolonger le contrat en cours pour une durée de deux mois.

Un rendez-vous sera pris avec la commune de Corcelles les arts afin de faire un bilan sur l'activité partagée du cantonnier en termes de temps de travail et d'utilisation du matériel.

Une réflexion est engagée concernant :

- L'évaluation des besoins réels en temps de travail,
- L'éventualité d'un poste à temps complet,
- L'articulation avec les prestations externes.

Un groupe de travail est mis en place pour étudier ce point. Il sera composé de : Le Maire et les adjoints.

- Organisation administrative

Un système de numérotation et de suivi des documents officiels est mis en place afin d'assurer leur traçabilité.

- Modification du point kilométrique définissant le début du village depuis DEMIGNY

Un arrêté municipal est pris pour définir le point kilométrique 46+500 comme point de début de la commune depuis DEMIGNY.

Des panneaux de début de la commune et de limitation à 50 km/h seront déplacés à ce niveau sur la RD18.

- Adhésion associative

Le Conseil valide le renouvellement de l'adhésion à l'association des maires ruraux, permettant notamment l'accès à certains services et outils tels que la souscription à l'application Panneau Pocket avec un tarif privilégié.

- Communication municipale

Le Conseil valide l'utilisation de l'application Panneau Pocket comme outil de communication avec les administrés.

Dès la mise à disposition officielle de cet outil, une procédure sera définie pour l'administration de celui-ci, par plusieurs membres désignés de la commission communication.

3°) Travaux :

Salle multi-usage

Les travaux sont en cours d'avancement : réalisation des installations sanitaires, isolation et préparation des sols, pose du carrelage.

Des ajustements techniques et esthétiques ont été décidés afin d'améliorer la qualité finale de l'équipement.

Certaines adaptations ont été nécessaires en raison d'imprécisions dans les plans initiaux (réseaux, ventilation, alimentation en gaz).

Voirie – RD18

Les travaux d'aménagement sont en voie d'achèvement.

La réouverture de la circulation interviendra après :

- La réalisation du marquage au sol prévu la semaine prochaine,
- La réception officielle des travaux.

Le Conseil valide :

- Le déplacement du panneau d'entrée d'agglomération,
- L'extension de la zone limitée à 50 km/h.

Des réserves pourront être émises concernant certains éléments techniques, notamment l'éclairage public.

Le Maire informe le Conseil qu'une lettre de réclamation avec demandes d'indemnisation formulées par des commerçants impactés par les travaux sur la RD18, lui a été envoyée.

Après examen, le Conseil ne donne pas suite à ces demandes.

Malgré les panneaux indiquant la fermeture de la RD18 pour travaux, certains automobilistes s'obstinent à forcer le passage.

Le Conseil rappelle la nécessité de respecter les règles de sécurité.

Une vigilance accrue est demandée, notamment par le biais de contrôles renforcés.

4°) Commissions municipales :

Les commissions poursuivent leurs travaux.

Un état des lieux des actions en cours sera réalisé afin de :

- De prioriser les interventions,
- D'améliorer l'organisation.

Espaces verts et entretien

Des devis sont demandés à l'entreprise Bidalot:

- Replantation d'arbustes,
- Remplacement de végétaux morts.
- Intégration de l'entretien de la haie près du lavoir, dans son contrat.

Le conseil rappelle qu'il est impératif de replanter des arbres sur la commune en remplacement de ceux qui ont été supprimés sur la RD18.

La plantation des fleurs dans le village est prévue le samedi 16 mai. Rendez-vous à partir de 9 heures, place du Plomb.

Un rendez-vous sera pris avec Madame CABARET, suite à l'abattage de plusieurs gros arbres le long du terrain de pétanque et le manque d'entretien général de son parc.

Le conseil rappelle que le parc de Madame CABARET est classé et qu'une autorisation doit impérativement être demandée et obtenue avant la suppression d'un arbre.

Travaux

Les bouches incendies seront répertoriées sur la commune. Des aménagements seront réalisés si nécessaires, afin de rendre celles-ci plus visibles et plus accessibles facilement aux services de secours.

Des aménagements sont à l'étude pour l'aménagement des rues : enrobé devant les accès aux maisons, création de stationnement, mise en place graviers dans les chemins,

La sécurisation de la voirie par le marquage au sol, l'entretien et le remplacement si nécessaire des panneaux de circulation est à l'étude.

Sécurisation du terrain de jeu près du lavoir suite à la non-conformité du sol mentionné par l'organisme de contrôle.

Des devis seront demandés pour cette sécurisation.

Des devis seront demandés pour la mise en place de filets sur la partie supérieure du city-stade.

Un panneau STOP, sera mis en place en bout de la rue de la Bouttière, coté place du Plomb.

Après une période d'essai de 2 mois, et sous réserve du respect de celui-ci, ce panneau sera mis en place définitivement.

Un arrêté dans ce sens sera rendu par le Maire.

Un miroir est demandé par Monsieur BICHOT, pour sécuriser la sortie de son terrain, en voiture. Ce point sera étudié.

Vie sociale

La distribution des documents de la commune sera revue.

Il sera privilégié la remise en main propre afin de créer un meilleur dialogue avec les administrés.

Les contacts avec les personnes âgées et les plus fragiles seront renforcés afin de créer plus de lien social et de pouvoir leur apporter un service supplémentaire.

5°) Questions diverses :

- Un piégeur est missionné pour supprimer le gros ragondin qui a mordu un chien près du city-stade. Le président de la société de chasse sera informé.
- Un règlement intérieur de la salle multi-usage est en cours d'élaboration.
- La création d'un Conseil Jeunes est à l'étude.
- Pièges à frelons asiatiques
- Un sondage sera réalisé pour connaître les souhaits des administrés en termes d'activités à proposer à partir de la rentrée de septembre : couture, dans en ligne, pastel, gymnastique douce, yoga,

Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Prochaine Réunion du Conseil Municipal le Jeudi 28 mai 2026 à 19h00

Les commissions sont invitées à se réunir avant cette date pour préparer leurs travaux.